

SG MONETAIRE PLUS - E (C)

Code ISIN : FR0011047513
Classification AMF : Monétaire
Société de Gestion : Société Générale Gestion

SICAV

Eligibilité :
Compte titres ordinaire
Assurance vie

Orientation de gestion

Sicav investie principalement en titres des marchés monétaire et obligataire, émis sur le marché de la zone euro. Son objectif est de surperformer l'EONIA, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Commentaire de gestion à fin 01/2019

Le mois de janvier a été marqué par une baisse significative de l'aversion au risque malgré des chiffres économiques en zone euro et aux Etats Unis qui sont ressorties en demi-teinte. Sur le plan politique, la baisse des tensions sur les négociations commerciales entre les Etats Unis et la Chine a rassuré les investisseurs.

Le changement de ton des grandes banques centrales et plus particulièrement de la Fed, qui a indiqué une probable pause dans le cycle de hausse des taux, avec les mots " Patience et Prudence " ont apaisé les marchés. J. Powell considère désormais que les taux directeurs sont à un niveau approprié pour l'économie américaine.

Coté BCE, lors de sa réunion du 24 janvier, M.Draghi a décidé de laisser sa politique monétaire inchangée par rapport à la précédente réunion de décembre. Il a abordé un discours plus prudent prenant acte des nouvelles incertitudes, mais soulignant la solidité des fondamentaux économiques.

Dans cet environnement, les marchés de crédit court terme ont pu bénéficier de ces apaisements.

Sur le marché monétaire, le swap 1y Eonia, reflétant les anticipations du fixing Eonia sur une année s'établit à -0.352 % à fin janvier contre -0.353% à fin décembre, confirmant que les marchés n'anticipent plus de remontée des taux directeurs pour 2019.

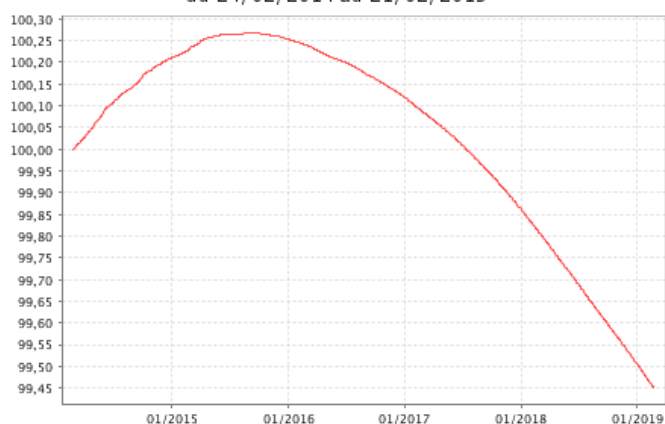
Concernant la parité EUR/USD, elle a atteint 1.1448 à fin janvier contre 1.1469 à fin décembre.

Dans ce contexte, les marges à court terme sur les banques de premier rang sont remontées à Eonia +3 bps et Eonia + 19 bps sur des maturités de 3 mois et 1 an. Nous avons pu profiter de la dynamique du marché avec le retour des émissions primaires sur le segment 2 ans et de la hausse des marges offertes par les banques européennes sur 12 mois pour renforcer nos positions et réinvestir nos tombées de titres sur des rendements supérieurs. Nos investissements sont concentrés sur la courbe 0-1 an et nous restons très sélectifs quant aux opportunités d'investissements supérieures à 1 an. Nous privilégions les émetteurs liquides et offrant un couple rendement/risque attractif.

La durée de vie moyenne du portefeuille ressort à 137 jours. L'exposition au taux reste maîtrisée à 19 jours (WAM). La liquidité instantanée du portefeuille en fin de mois ressort à 34.46 %.

Evolution de la performance (base 100) au 21/02/2019

du 24/02/2014 au 21/02/2019



Performances nettes de frais en % au 21/02/2019

Depuis le début de l'année	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	-0,38	-0,37	-0,36	-0,36

performances annualisées

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Indicateur synthétique de risque :

Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : 1 jour à 3 mois
Affectation des revenus : Capitalisés
Devise de référence : EUR
Indice de référence : 100% EONIA CAPITALISE (BASE 360)

Chiffres clés au 21/02/2019 :

Valeur liquidative : 100,99 EUR
Périodicité : Quotidienne
(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)
Montant total de l'actif de l'OPCVM : 13 404,35 MEUR

Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : Néant
Droits de sortie : Néant
Frais courants : 0.15 % de l'actif net moyen
Commission de performance* : 30.0% Différence entre l'actif net et l'actif de référence
Minimum première souscription : 15 000,00 EUR
Centralisation des ordres : 12:00
Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence